

F. CAMPUS

Pro-Recteur de l'Université de Liège
Président Général de l'Association des Ingénieurs
sortis de l'Université de Liège

L'AVENIR DE LA BELGIQUE EN PÉRIL

=====
Allocution prononcée le 4 mars 1956 à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle
de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège
=====

Extrait de la *Revue Universelle des Mines*
(9^e Série, tome XII, n^o 6 — 1956)

L'AVENIR DE LA BELGIQUE EN PÉRIL

Allocution prononcée le 4 mars 1956
à l'occasion de l'Assemblée générale de l'A.I.Lg.

par F. CAMPUS,
Président Général de l'A. I. Lg.

Messieurs et chers Camarades,

Une question très digne de retenir notre attention, à l'occasion de notre assemblée générale, est non seulement la pénurie persistante d'ingénieurs dans ce pays, mais plus particulièrement le défaut presque total d'ingénieurs pour la recherche scientifique, pour les bureaux d'études et pour l'enseignement supérieur. Cette situation n'est pas exclusive à la Belgique ; on sait qu'elle affecte aussi les Etats-Unis d'Amérique. L'Amiral Strauss, président de la Commission de l'Energie atomique, vient de donner une publicité retentissante à une situation qui avait déjà été officiellement constatée par le Major Général S. D. Sturgis Jr, Chef du Corps des

Ingénieurs, dans le fascicule de mai 1954 de la revue *Civil Engineering* (1), éditée par la Société Américaine des Ingénieurs Civils (A. S. C. E.). J'ai signalé cette similitude de situation dans une conférence que j'ai faite en 1954 à Léopoldville et à Bukavu et dont le texte a été publié au *Bulletin des séances de l'Académie Royale des Sciences Coloniales* (XXV, 1954, 5) (2). Cette situation n'est pourtant pas aussi grave partout. Il me semble qu'elle est moins aiguë dans au moins deux pays, qui nous touchent de près : les Pays-Bas et la Suisse. Il y a là-bas abondance d'étudiants dans les écoles supérieures d'ingénieurs et les bureaux d'études ainsi que la recherche scientifique y prennent un nouveau départ et prospèrent.

En raison des sentiments d'amitié que nous éprouvons pour ces deux pays, nous nous réjouissons certes de leur situation favorable et de leurs succès. Mais pouvons-nous nous réjouir sans arrière-pensée et sans amertume à l'idée que notre pays se refuse à lui-même ce qu'il admire chez ses voisins. Pouvons-nous ne pas être déçus de constater que nos grandes sociétés financières vont demander à ces pays des études et des recherches que nos ingénieurs et nos laboratoires pourraient effectuer si les pouvoirs publics et le secteur privé belges leur accordaient seulement une fraction de ce que les pays voisins accordent aux leurs.

Il faut informer nos membres et l'opinion publique de ce que l'Ecole polytechnique de Delft est actuellement en voie de faire entièrement peau neuve. A un rythme rapide, on construit de nouveaux instituts pour toute l'Ecole, groupés sur un terrain de plus de 40 hectares et moyennant une dépense prévue de plus de 60 millions de florins. Et cependant, la création d'une deuxième Ecole polytechnique néerlandaise à Eindhoven vient d'être officiellement décidée. Nos membres ont appris ce matin du Vice-Recteur H. Favre qu'à l'occasion du Centenaire tout récent de l'Ecole Polytechnique de Zurich, l'industrie suisse a fait à cette Ecole un don de plus de 10,5 millions de francs suisses et que le Gouvernement Fédéral envisage un investissement de l'ordre d'un demi-milliard de francs belges pour l'établissement d'un nouvel institut d'essais des matériaux.

Que fait-on en Belgique pendant ce temps ? J'ai dû constater, avec quel regret, dans ma conférence précitée (2), que l'on a laissé passer le 25^e anniversaire du discours du Roi Albert prononcé à Seraing, le 1^{er} octobre 1927, et aussi le 25^e anniversaire de la Fondation du Fonds national de la recherche scientifique, sans marquer d'autre sollicitude et d'autre encouragement à la recherche scientifique que des paroles embarrassées. Depuis lors, cette occasion manquée n'a pas été réparée. D'autres voix que la mienne se sont cependant élevées, notamment celle de mon Collègue Z. Bacq, dans la presse quotidienne après la conférence de Genève sur l'énergie atomique.

Quelle est la situation actuelle ? L'industrie ne trouve pas tous les ingénieurs dont elle a besoin, mais elle est la mieux servie, en raison des moyens dont elle dispose. Les administrations publiques ne parviennent pas à recruter les ingénieurs qui leur manquent, et il en manque plus de cent. A l'Université de Liège, on ne parvient plus, à la Faculté des Sciences appliquées, à trouver d'assistants, si ce n'est pour un an ou deux et à condition d'autoriser des études complémentaires. Faute de candidats

suffisants et convenables, tous les emplois de chef de travaux sont pratiquement réservés aux autres facultés. Enfin, lors des vacances de chaires, les candidatures deviennent de plus en plus rares, ou sont insuffisantes ou même inexistantes. On semble reprocher à notre enseignement supérieur quelque spécialisation, mais on ne parvient plus à trouver en Belgique de spécialistes qualifiés pour cet enseignement. Où cela nous conduira-t-il ? Qui ne s'aperçoit qu'il s'agit là d'une réaction en chaîne, dont les effets seront inéluctables d'ici quelques années et irrémédiables à brève échéance. La situation que je décris pour l'Université de Liège ne lui est pas particulière, bien entendu. Je l'ai observée ces derniers mois dans deux autres Universités belges, dont une libre. Elle intéresse donc tout le pays. Mais s'y intéresse-t-il ?

Le 9 septembre 1947, j'avais l'honneur de présenter le Salon International de la Recherche Scientifique et du Contrôle Industriel à la magnifique assemblée qui assistait à l'inauguration de cette remarquable manifestation des Assises du Centenaire de notre Association ; je disais à cette occasion :

... « Elle n'est pas seulement destinée aux savants et aux travailleurs scientifiques, aux professeurs, aux ingénieurs, aux étudiants, aux techniciens, aux spécialistes et aux professionnels. Elle est destinée surtout à faire penser à eux tout le pays. Elle est destinée à faire comprendre que si l'on veut que la Belgique exporte, il faut songer aux producteurs et leur donner tous les moyens nécessaires... Œuvre de l'A. I. Lg., mais placée sur le plan national et même sur le plan international, en rapport avec le rayonnement des Ecoles belges d'Ingénieurs, elle proclame la nécessité de l'équipement et de l'organisation de la recherche scientifique et du contrôle industriel, pour permettre à tous les travailleurs belges, industriels et scientifiques de toutes catégories, d'apporter leur plein effort à la contribution de ce pays à la reconstruction du monde. »

Dans son discours qui suivit, M. le Premier Ministre P.-H. Spaak prononçait ces paroles toujours actuelles :

« ... Mon angoisse, c'est l'avenir du pays. On a jadis parlé de l'oasis Belgique. Il faut aujourd'hui parler du miracle belge. Combien de temps pourra-t-il durer ? Pourrions-nous le consolider définitivement ? Comment pourrions-nous profiter du répit qui nous est accordé ? En s'efforçant de réduire les prix de revient et d'augmenter le rendement, l'A. I. Lg. lutte pour le succès de la Belgique. Il est nécessaire que l'effort industriel et l'effort scientifique ne perdent pas de vue le but humain. »

Le répit a été prolongé, beaucoup plus qu'on

pouvait l'espérer. Mais le miracle a-t-il été consolidé suffisamment ? Avons-nous mis à profit la haute conjoncture pour le consolider sur le plan scientifique ? Je crois que nous sommes à peine restés stationnaires. Or, c'est avec raison que le Roi Albert disait en 1927 : « Qui n'avance pas recule ». Le recul est marqué par le fait que les crédits de l'Etat pour l'enseignement supérieur n'ont pas cessé de décroître au cours des années passées et s'ils sont actuellement en nouvelle voie d'augmentation, ils sont cependant encore inférieurs à leur valeur de 1949. Nous n'avons donc pas avancé. Un élan suffisant n'a été donné à la recherche scientifique sur aucun plan, pas non plus sur le plan humain. Nos assistants sont moins payés que leurs collègues ingénieurs des administrations publiques, alors qu'ils doivent satisfaire à des exigences définies. Aux chefs de travaux, dont on exige des qualifications élevées, on n'offre qu'une carrière médiocre, sans leur donner la perspective de pouvoir accomplir une œuvre exaltante. Doit-on s'étonner de ne pas trouver de candidats ? Je suis obligé, par raison personnelle, à quelque discrétion en ce qui concerne la situation des professeurs, mais le peu d'attrait qu'elle présente n'est-il pas plus éloquent que ce que je pourrais dire, mais bien significatif et alarmant ?

En regard de l'effort des Pays-Bas et de la Suisse, notre pays perd pied sur le terrain scientifique et industriel. Il est plus qu'urgent que les responsables de notre avenir prennent les mesures énergiques de redressement nécessaires.

Dans l'effort de rénovation scientifique du pays, nous devons réclamer l'amélioration générale de la situation des ingénieurs d'études et des ingénieurs de recherche, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Notamment l'amélioration de la situation des assistants des Universités de l'Etat et l'amélioration de celle des chefs de travaux en même temps que l'extension de leur cadre. Il faut que, dans tous les domaines, le travail d'étude et de recherche scientifique n'exclue pas l'accès aux carrières dirigeantes. L'éditorial du dernier numéro de la revue *Endeavour* contient à ce sujet d'excellentes remarques, qu'il serait trop long de citer. Bornons-nous à celle-ci : « ... ceux qui ont en mains les leviers de commande devront reconnaître mieux qu'ils ne le font actuellement que le savant peut posséder des talents utilisables hors du domaine de la science ». Notons que la revue *Endeavour* est éditée par une très importante entreprise industrielle.

Nous devons aussi insister pour une édification rapide des trois instituts nécessaires pour concentrer nos Ecoles spéciales et compléter leurs installations modernes. Nous devons deman-

der qu'il soit veillé avec attention à ne pas laisser vieillir leur équipement, mais au contraire, qu'il soit incessamment rajeuni et développé, ainsi que l'exigent les progrès de la science.

Nous devons proclamer très haut la satisfaction que nous éprouvons des initiatives remarquables de notre Faculté des Sciences appliquées, par la création récente du grade scientifique d'ingénieur physicien et l'organisation magistrale des cycles de cours libres relatifs aux sciences et à l'énergie nucléaire. Dans tous les domaines, notre Université ne néglige aucune occasion d'user de ses prérogatives, notamment par la création de cours libres, pour rester à la pointe de l'enseignement supérieur malgré la modicité de ses moyens. Les jeunes ingénieurs peuvent ainsi avoir confiance que leur préparation n'est pas inférieure à celle qu'ils pourraient trouver n'importe où ailleurs, mais solide, sérieuse, complète et avancée. Les ingénieurs plus anciens doivent savoir qu'ils peuvent venir à l'Université rafraîchir leurs connaissances et les mettre à jour. Malheureusement, en matières de recherches, l'insuffisance de moyens est trop souvent insurmontable.

Messieurs et chers Camarades, ces préoccupations importantes et urgentes ne peuvent rester confinées en nous, renfermées dans l'enceinte de ces murs. Elles doivent être communiquées au pays ; notre devoir civique d'ingénieurs nous le commande. Il s'accorde d'ailleurs avec la sauvegarde des intérêts bien compris de la majeure partie de nos camarades, principalement des plus jeunes, puisqu'il se préoccupe de la sauvegarde de notre avenir industriel et économique ; il répond ainsi entièrement aux buts permanents de notre Association.

J'ai l'honneur de vous proposer l'envoi des deux télégrammes suivants :

Monsieur Lefebure,
Chef Cabinet Roi,
Bruxelles.

Réunis en assemblée générale annuelle, les Ingénieurs sortis de l'Université de Liège vous prient de présenter à leur Président d'Honneur S. M. le Roi l'assurance de leur loyal attachement et de leur admiration pour son triomphal voyage au Congo. Ils se permettent d'attirer respectueusement l'attention du Roi sur la nécessité urgente de promouvoir la formation de plus d'ingénieurs civils en Belgique et d'encourager l'accès des jeunes ingénieurs aux carrières d'études, de recherche scientifique et d'enseignement supérieur en Belgique et au Congo.

Monsieur Van Acker,
Premier Ministre,
Bruxelles.

Réunis en assemblée générale annuelle, les Ingénieurs sortis de l'Université de Liège souhaitent que le Gouvernement poursuive le développement des mesures favorables aux Universités, notamment l'amélioration des traitements des assistants et des chefs de travaux; l'augmentation des cadres d'emplois temporaires et permanents dans l'enseignement supérieur, l'édification rapide des nouveaux bâtiments des Ecoles spéciales de l'Université de Liège et le développement de l'équipement de leurs instituts.

BIBLIOGRAPHIE

1. S. D. Sturgis Jr., Major General U. S. Army, Chief Corps of Engineers, Washington D. C. — Inadequate pre-college training imperils nation's future (*Civil Engineering*, mai 1954).
2. F. Campus. — La recherche scientifique et le Congo. (*Bulletin des séances de l'Académie Royale des Sciences Coloniales*, XXV, 1954, 5).
3. L'imagination au service de la science. (*Endeavour*, vol. XIV, n^o 56, 1955).

* * *

M. R. Lefebure, Chef de Cabinet du Roi, a fait parvenir la réponse suivante au télégramme qui lui a été adressé le 4 mars 1956.

Monsieur le Président général,

Le Roi a été sensible aux sentiments d'attachement et de loyalisme que vous avez tenu à Lui exprimer à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège et me charge de l'honneur de vous exprimer Ses remerciements ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète.

Sa Majesté, très attentive à la formation d'ingénieurs civils et à l'accès des jeunes ingénieurs aux carrières d'études, de recherche scientifique et d'enseignement supérieur, m'a confié le soin d'attirer la particulière attention du Premier Ministre sur les préoccupations des Autorités Académiques en ce domaine.

Veuillez agréer, Monsieur le Président général, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chef de Cabinet du Roi,
(s) Lefebure